



+ ADMINISTRATION

Dématérialisation de l'inscription en formation

Mis en ligne le 14 novembre 2018

Initiée en 2012 sur des collectivités tests, la dématérialisation des inscriptions en formation auprès du CNFPT évolue et est maintenant généralisée à l'ensemble des agents des collectivités territoriales.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2019, vous pourrez demander des formations, votre hiérarchie pourra les valider et enfin vous pourrez accéder à vos attestations de présence, sur l'espace dédié du CNFPT (<http://inscription.cnfpt.fr>).

Cette nouvelle procédure permet un traitement plus rapide des demandes de formation. Pour les agents n'ayant pas d'adresse mail professionnelle, **nous vous invitons à transmettre votre adresse courriel au service Développement des Ressources Humaines** au 01.43.32.89.41. Une information plus détaillée sur la marche à suivre vous sera communiquée courant décembre.

A vos claviers, l'offre de formation 2019 est en ligne !

VILLE DE
Livry-Gargan **LG**

MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3, PL. FRANÇOIS-MITTERRAND - B.P. 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43

